

# Menues notes sur le passé médical du Pays de Vaud : 13. Le conservateur de la santé

Autor(en): **Olivier, E.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **48 (1940)**

Heft 3

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-37728>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Menues notes sur le passé médical du Pays de Vaud

par E. OLIVIER

---

## 13. Le Conservateur de la santé.

Le *Parterre de médecine domestique* a retenu notre attention plutôt en raison du mystère qui cachait l'auteur que pour son contenu. Le *Conservateur de la santé*<sup>296</sup> a le double attrait d'être lui aussi l'œuvre d'un anonyme, mais qui fait entendre une note plus originale.

L'auteur est vaudois ; nos expressions populaires lui sont familières, il s'en sert sans prendre la peine de les expliquer. Il est de Lausanne<sup>297</sup>. Il n'est ni chirurgien, ni apothicaire, ni médecin. Il témoigne une aversion constante pour la saignée (« je ne suis pas un homme de sang », dit-il une fois<sup>298</sup>) ; il est très réservé sur le chapitre des drogues ; il estime que des consultations ressort volontiers plus d'incertitude que de lumière ; il réussit parfaitement à faire abstraction du point de vue thérapeutique et à s'abstenir de toute explication savante. Il n'est pas davantage un ecclésiastique. Il lui arrive souvent de citer la Bible ; il indique alors exactement livre, chapitre, verset. Mais il sent parfois un peu le fagot. Ainsi, parlant des noyés, il est d'accord que l'on mette tout en œuvre pour ranimer un père ou une mère mais il prétend se réserver en dehors de ces cas ; ne vaudrait-il pas mieux accepter un fait accompli et ne pas risquer de procurer au malheureux une seconde mort<sup>299</sup> ? Les gelés lui posent un autre problème : « Où s'est trouvée,

où s'est retirée l'âme d'un corps conglé pendant cinq ou six jours » et qu'on réussit à ranimer ? « Qu'a-t-elle fait pendant la durée de cette congléation ? » La Bible lui fournit la solution ; on peut « dire avec encore plus de fondement que saint Paul ne fit d'Eutiche, Ne vous troublez point car son âme est en lui (Acte XX, 10)<sup>300</sup> ». Il est de ceux qui croient que Jésus-Christ ne va pas tarder à être mis en possession du « long règne qui lui a été promis à la plus grande gloire de Dieu et au plus grand bonheur des hommes » et se demande à cette occasion, à propos de la petite vérole, cette « maladie nouvelle..., qui nous a été apportée d'Azie » : « Y aurait-il trop d'hardiesse de se flatter que cette contagion cessera dans tous les Etats, à mesure que les peuples se soumettront à l'Empire » annoncé<sup>301</sup> ? Il est assez inattendu de le voir une fois recommander un commentaire catholique de la Bible : dans les maladies de langueur, des études agréables et sérieuses ont d'heureux effets, surtout celle de la religion. Non pas les disputes des théologiens, mais « la lecture et méditation de l'Écriture sainte, aidé, quand on le peut, des commentateurs plus en réputation, comme sont ceux de Don Calmet etc. On y trouvera l'Elixir par excellence<sup>302</sup> ».

L'orthographe de notre hygiéniste est toute personnelle et conserve un certain système au milieu de ses fantaisies<sup>303</sup> ; à cet égard il est logé à la même enseigne que les représentants titrés du corps médical. Il n'en faudrait pas conclure qu'il manque de lectures. Il ne fait pas étalage d'érudition et ne cite presque jamais ses garants, mais il est au courant de l'opinion des médecins sur les sujets qu'il traite et sait très bien à qui accorder sa confiance ; à ses yeux, « l'Auteur des Efemerides d'Allemagne » n'en mérite guère<sup>304</sup>, tandis que Monsieur de Réaumur est un « infatigable, genereux et cherissable naturaliste<sup>305</sup> ». Tissot apparaît une fois, « l'Auteur celebre de l'Avis au Peuple<sup>306</sup> ». Si lui-même ambitionnait un titre, ce serait celui de « bon naturaliste, Fizicien si l'on veut, nullement Theologien ny metafizicien<sup>307</sup> ».

Sur sa personne, il est sobre de détails. Il a été militaire ; en 1718 il prend part au siège de St-Sébastien<sup>308</sup>. « Accoutumé...

aux eaux douces », il est saisi par la « grampe » en se baignant dans la mer <sup>309</sup>. Il connaît par expérience l'ophtalmie des neiges ; pour avoir traversé l'Auvergne en hiver, toute une journée à cheval dans la neige, il se couche le soir « dans un état d'aveuglement absolu » ; il confesse que c'est « un accident qui ma eu allarmé » et dont il se félicita de se trouver guéri au réveil <sup>310</sup>.

Comme l'indique le titre, ce gros cahier de plus de 300 pages n'est que le troisième d'une troisième partie, et rien ne dit qu'il fût le dernier. L'ouvrage entier était ainsi fort volumineux. Le fragment conservé est divisé en classes et sections. Il n'est pas toujours facile de saisir l'idée qui a présidé à ces divisions ; ce qui est aussi fréquemment le cas pour les ouvrages de médecins contemporains. L'auteur passe successivement en revue des affections internes, générales ; celles des yeux, des oreilles et des dents ; la peau ; des tumeurs, lésions chirurgicales, accidents. Ce qu'il se propose est d'offrir des règles de vie raisonnables, grâce auxquelles on pourra espérer éviter ces divers maux, et même, lorsqu'ils ne sont pas trop enracinés, recouvrer la santé. Le *Conservateur* est un manuel d'hygiène, dont l'originalité est due pour une bonne part au fait que l'auteur n'est pas médecin et recourt de préférence à ses propres observations, plutôt qu'à l'opinion des maîtres.

Les conseils qu'il donne, les régimes qu'il propose, sont sensés ; complications et extravagances n'apparaissent que rarement dans ses recettes <sup>311</sup>. Il n'est pas un méticuleux qui tâtonne au milieu de fiches, mais un homme plein de son sujet, qui court de l'avant ; cela le conduit à de fréquentes négligences de rédaction ; il a des phrases qui commencent d'une manière et finissent d'une autre, des ratures. Du même coup cela donne de la vie à son exposé ; on le suit volontiers dans sa course rapide.

Contre tous les préjugés qu'il rencontre en passant, il dégaine sa bonne épée de Don Quichotte vaudois ; malheureusement la plupart des croyances qu'il pourfend ainsi sont répandues un peu partout, plutôt que caractéristiques de notre petit pays.

Voici pourtant un ou deux traits qui sont de chez nous. Les bains de marc de raisin, qu'il propose pour ranimer les noyés, les ivrognes gelés<sup>312</sup>. Et les « chauffe-piez », auxquels nos dames tiennent pour pouvoir montrer de petits pieds, plutôt que de se chauffer chaudement : « on les emboite sous une cloche qui en ramasse toute la chaleur et les exalaizons en sorte qu'une femme a toute la region inferieure comme dans une bastube ». La mode d'outre Jura a toutes ses préférences : « Les Francaizes du bon ordre se garantissent du froid par un expedient moins nuizible, moins dézagreable et plus bien-seant. On met sous une table a manjer ou sous celles de jeu un duvet un peu chauffé dans lequel chacun met ses piez pesle mele et sy trouvent chaudement<sup>313</sup> ». Le bout de l'oreille de l'auteur apparaît vite lorsqu'il parle du beau sexe ; il ne manque pas une occasion de le critiquer. Sa description des vapeurs<sup>314</sup>, « ce que nos meres et les femmes du commun peuple appellent encore aujourd'hui *La mere*, c'est-à-dire la matrice en action », est animée de traits piquants. A propos des maux de gorge, il s'égaie des « colliez de pelisse qui prennent faveur ; [ils] ont sans doute une grande utilité pour les femmes qui se font honneur de la beauté de leur cou qui n'est deffendu que par quelques perles et autres menues parures, dans les saisons [les] plus rigoureuses<sup>315</sup> ». Mais les hommes ne sont pas non plus à l'abri des sarcasmes de ce misogyne. Il consent à excuser les femmes qui ont des cors, puisqu'elles ont le préjugé que leur pied doit être petit, mais reste impitoyable pour les hommes qui se sont attiré ce mal. « En les voyant clopiner, les gens raisonnables devraient se mettre à crier tout haut, A l'efféminé, A l'efféminé ! Comme on faisait chez les Israélites, Au lépreux, Au lépreux<sup>316</sup> ! »

L'ensemble de ces traits ne rappelle-t-il pas un personnage dont M. Maxime Reymond nous a fait faire la connaissance, le capitaine Daniel Vullyamoz, 1696-1773, auteur d'un « *Essay seur l'histoire de Lausanne et du Pais de Vaud* » en 26 volumes restés manuscrits<sup>317</sup> ? Grâce à l'obligeance de M. Gaston Boiceau-Gaulis, je pus examiner aussi l'Essai et constater,

dès le premier coup d'œil et ensuite jusque dans les plus petits détails, la parfaite identité des deux manuscrits, pour l'écriture, le style, les expressions, les particularités de l'orthographe, la façon de faire titres et tables. Aucun doute que les deux écrits ne soient de la même main et de la même tête<sup>318</sup>. Main nette et agile, sans trace de sénilité ; tête d'une remarquable activité d'esprit, pour cet ancien militaire approchant de la septantaine. Le seul cahier qui nous reste de son *Conservateur* est daté de 1765 ; il a commencé son Essai historique après 1764, peut-être plutôt en 1767<sup>319</sup> et l'abandonne en juin 1768<sup>320</sup> ; en trois ou quatre ans il a ainsi accumulé plusieurs milliers de pages, sur deux sujets fort disparates et dont l'un au moins l'avait obligé à beaucoup de recherches.

Accordons lui le témoignage que son *Conservateur* est une œuvre plus originale que tout ce que nos médecins auraient pu écrire à cette date sur ce sujet ; originale par sa conception autant que par la manière dont l'auteur cherche à la réaliser. Je n'ai rencontré aucun ouvrage imprimé qui puisse lui avoir servi de modèle<sup>321</sup>. Il est regrettable qu'il ne nous en soit parvenu qu'un si petit fragment.

1933, 1935.

## NOTES

—

<sup>296</sup> Ms à la Bibliothèque cantonale, cote Q 320. Volume 4<sup>o</sup> de 315 pages numérotées et une table de 6 pages. Le titre complet est : Le Conservateur de la santé. Par les forces et le travail de la Nature, secondée par les soins et les remèdes domestiques. Ouvrage Fondé sur les principes Filozofiques, sur le bon sens et le sentiment des Medecins plus celebres. Troizieme Partie. Cayer 3<sup>e</sup>. 1765.

<sup>297</sup> Cela ressort de détails qu'il donne sur « le grand hôpital » et ce qui advint d'un riche lausannois atteint de goitre (p. 249) ; sur certain apothicaire qui emploie de l'eau-de-vie de marc pour son eau d'arquebusade (p. 101).

<sup>298</sup> P. 115.

<sup>299</sup> P. 160 ss.

<sup>300</sup> P. 240 ss.

<sup>301</sup> 94.

<sup>302</sup> 47.

<sup>303</sup> Il écrit ezofaje, anjelure, roujaule, nozée, etc.

<sup>304</sup> 68.

<sup>307</sup> 160.

<sup>310</sup> 202.

<sup>305</sup> 108.

<sup>308</sup> 108, 270.

<sup>306</sup> 164.

<sup>309</sup> 213.

<sup>311</sup> Il accueille par exemple de l'urine comme l'un des ingrédients d'une friction contre la teigne, p. 223.

<sup>312</sup> P. 170 s. Sur leur application, v. JACOB CONSTANT, *Apothicaire charitable*, 1683, p. 469 ss. Il est vrai que le procédé était aussi en usage dans d'autres pays vinicoles.

<sup>313</sup> 79.

<sup>314</sup> 133 s.

<sup>315</sup> 131.

<sup>316</sup> 244 ss.

<sup>317</sup> R. H. V. 1926/45 ss., 76 ss. Né vers 1696, † 12 déc. 1773, à 77 ans, sans enfants de son épouse Anne-Marie, aussi Vullyamoz, 1721-1776. Il était le 27<sup>e</sup> et dernier enfant de Jean-François, 1643-1729, procureur fiscal de Lausanne, et de sa 5<sup>e</sup> femme, Abigail, aussi Vullyamoz, une cousine de Davel. — L'Essai est encore aux mains de la famille Gaulis, et c'est feu M. Eugène Gaulis qui a donné à la Bibliothèque cantonale le Conservateur. Si l'Essai pouvait un jour rejoindre le Conservateur à la Bibliothèque, la mémoire de Daniel Vullyamoz en serait honorée.

<sup>318</sup> Comme on a pu le voir par les quelques spécimens donnés ici, sur est écrit seur, et dans quantité de mots le u est précédé de e ; le comparatif est toujours employé au lieu du superlatif ; les volumes de l'Essai sont des « cayers », comme le Conservateur ; la doctrine de la prochaine monarchie universelle de Jésus-Christ que nous avons mentionnée plus haut d'après le Conservateur, p. 94, est exposée en termes identiques dans l'Essai 4/29 ; etc., etc.

<sup>319</sup> Essai, I p. 2 et 4.

<sup>320</sup> Essai, 26/35.

<sup>321</sup> Il n'y a pas la moindre relation entre l'œuvre de Vullyamoz et le *Conservateur de la santé* publié à Yverdon en 1763, qui a pour auteur le médecin parisien Le Bègue de Presles.